



Conseil d'Administration de l'UNSS

20 décembre 2018

Déclaration du SE-Unsa

Ce conseil d'administration se tient juste après une longue période électorale pour les professionnels de l'Education Nationale.

Avec 21,60% de votes exprimés et un gain de 4185 voix par rapport à 2014, l'UNSA Éducation reste la 2^{ème} organisation de l'Éducation nationale. Dans un scrutin marqué par une grande stabilité, l'écart de représentativité avec la première organisation se réduit encore. Un nombre plus important de collègues sont venus conforter notre syndicalisme réformiste.

Notre travail depuis 4 ans, notre volonté de proposer pour progresser, notre exigence de proximité avec nos collègues, prennent ainsi, par ce soutien, tout leur sens.

Un soutien à notre projet qui conjugue notre ambition pour un système éducatif plus juste avec notre détermination à améliorer les conditions de travail de nos collègues.

Malgré une première journée de scrutin marquée par la défaillance du système de vote, la participation est en hausse. Dans un contexte social et politique particulièrement tendu, cette progression témoigne de l'attachement à la représentation syndicale.

Le ministre doit l'entendre. Il est temps de changer de méthode et de laisser une place plus importante à la négociation avec les organisations syndicales.

L'UNSA Éducation est aussi réaliste sur la situation d'un syndicalisme qui dans son ensemble est questionné. Nous avons toujours fait le choix d'un syndicalisme différent, éloigné de la posture et du « tout ou rien », choix exigeant approuvé par encore plus de collègues.

Plus spécifiquement au corps des professeurs d'EPS et chargés d'enseignement d'EPS, ces élections 2018 ont permis au SE-Unsa de gagner 4 nouveaux sièges. Nous entrons à la CAPA EPS de Créteil et de Strasbourg. Nous doublons nos sièges à la CAPA EPS de Poitiers et de Toulouse.

Des résultats très positifs sont également à noter pour certaines académies qui ont déposé une liste pour la première fois ou pour d'autres qui, sans obtenir de sièges supplémentaires, ont vu leur nombre de voix augmenter considérablement.

Ces avancées n'auront toutefois pas suffi à nous permettre de conserver notre siège national. 93 petites voix, sur 17 015 votants, nous ont en effet manqué.

Je tiens également à faire connaître la note d'ambiance de cette période électorale. Tout au long de la campagne, jamais les militants du SE-Unsa n'ont failli à leur engagement, à leur sens de l'intérêt collectif et à leur éthique du militantisme. Le courage dont ils ont usé face aux coups de l'adversaire et l'humilité qu'ils ont préservée ont été considérables.

Car oui, face à nous dans cette campagne, un syndicat, aigri de la perte de son monopole en CAPN en 2014, fortement dérangé de voir croître une autre dynamique que la sienne et prêt à tout pour nous sortir de la CAPN, un syndicat a sorti l'artillerie lourde tout au long de la campagne et plus que jamais le dernier jour du vote. Un syndicat qui a eu recours à tous les moyens d'intimidation de nos réseaux, de persuasion de nos collègues, sans scrupule, sans éthique ni limite, allant jusqu'à la diffamation, le mensonge, les menaces et les attaques personnelles. Un syndicat qui a enfreint son devoir de neutralité profitant de manifestations UNSS pour brandir des banderoles syndicales incitant au vote en sa faveur, notamment lors de départs de Cross.

Une attitude à laquelle nous n'avons répliqué que par la poursuite de notre objectif de réussite, de notre ligne de campagne, restant fidèles à nos valeurs qui nous réunissent et nous fédèrent à l'UNSA.

Même si plusieurs rectorats ont déjà reconnu et regretté de tels agissements, nous tenons au SE-Unsa à dénoncer, ici, ces pratiques loin de notre vision du syndicalisme ouvert que nous portons et loin de toute valeur que, nous enseignants, voulons et devons transmettre à nos élèves, futurs adultes dans une société du savoir vivre ensemble, du savoir accepter l'autre et son opinion. Pour nous au SE-Unsa, une société libre et riche de pluralité d'opinions est la meilleure protection contre tout enfermement dogmatique.

Elections toujours, lors du scrutin du 22 novembre dernier, propre aux personnels salariés de l'UNSS, l'UNSA a à nouveau été élue dans le collège des employés et techniciens, obtenant un siège sur 5. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont soutenu nos candidats.

Pour revenir à l'actualité de la profession, qui elle ne s'est jamais arrêtée durant la campagne, je tiens à évoquer la publication des 730 postes offerts au Capes pour la session 2019, soit 650 pour l'externe et 80 pour l'interne. C'est 30 postes de plus qu'en 2018 sur ces deux concours.

Le SE-Unsa avait dénoncé haut et fort la coupe sévère des postes en 2018, d'abord à travers un communiqué de presse commun avec l'Anestaps, puis lors de différentes audiences au cabinet du ministre.

Dans un contexte d'annonces de projets pour l'Ecole, soutenus par la dynamique Paris 2024 et la volonté de notre président d'augmenter considérablement la pratique sportive en France, il était paradoxal de baisser le recrutement d'enseignants d'EPS.

Pour le SE-Unsa, cette augmentation représente une bonne nouvelle pour les 6565 candidats, plus nombreux qu'en 2018 (+329 candidats), preuve une fois de plus que le degré d'engouement pour le métier est intimement lié à l'offre d'emploi et que toute politique qui prétend vouloir rendre le métier plus attractif ne peut honnêtement plus ignorer ce levier.

Cette hausse est aussi capitale pour l'Ecole et ses professionnels qui portent pour les élèves des enjeux de bien-être, confiance en soi et respect,

indispensables à une société du savoir vivre ensemble et pour une pratique après l'école et tout au long de la vie.

Eduquer physiquement et sportivement un élève ne se réduit pas à lui faire découvrir et pratiquer une activité, c'est avant tout l'accompagner dans des expériences corporelles individuelles et collectives, faisant appel à une connaissance de son corps, une maîtrise et une acceptation de soi et de l'autre, et cela ne va pas sans un nombre limité d'élèves par classe.

Le SE-Unsa regrette toutefois que ces hausses aux Capeps externe et interne ne compensent qu'à hauteur de 27% la suppression du Capeps réservé.

Je terminerai enfin par le sujet au cœur de l'actualité éducative depuis plusieurs mois désormais, les programmes au lycée. Si au SE-Unsa, nous partageons les finalités des futurs programmes d'EPS et sommes assez satisfaits que nombre de nos demandes d'ajustements aient été intégrées au texte lors des consultations de ces dernières semaines, nous déplorons le retour en arrière sur certaines avancées hier en CSE et le faible nombre d'heures consacrées à l'enseignement obligatoire comme le refus de création d'une spécialité EPS comme nous le demandons depuis le début des discussions.

Compte tenu des enjeux importants portés par l'EPS et que j'ai cités précédemment, l'objectif de favoriser la pratique après l'école et tout au long de la vie devra nécessairement trouver un soutien toujours plus grand auprès du sport scolaire, notamment chez les filles où le décrochage reste toujours inquiétant.

Je vous remercie de votre attention.

Elisabeth Allain-Moreno
Déléguée Nationale EPS pour le SE-Unsa